

**Plutôt que de s'occuper des « vraies affaires » à l'aide sociale,
le ministre Blais propage des idées fausses**

Montréal, 27 janvier 2015. Ce matin, avait lieu une conférence de presse réunissant des personnes assistées sociales et des travailleurs-euses précaires à l'initiative de plusieurs organismes communautaires montréalais. Leur objectif : faire reculer le ministre Blais dans son intention de sabrer encore dans les programmes d'aide sociale.

« Il est encore temps pour le Québec de renoncer à des réformes contre-productives et d'abandonner un discours méprisant basé sur des fausses idées qui portent atteinte à la dignité humaine », déclare Clément Citeya du Comité des personnes assistées sociales de Pointe-St-Charles (CPAS).

À Montréal, 127 000 personnes (dont 50 000 enfants) tentent de survivre à l'aide financière de dernier recours. En plus de contraintes sévères ou temporaires à l'emploi dues à une condition médicale ou reliées à une situation de handicap qui affectent la majorité des prestataires, ces personnes font face à différents obstacles : pénurie d'emplois, faible niveau de scolarisation, difficultés de lecture, expérience professionnelle limitée, inaccessibilité des lieux de travail et barrières linguistiques. « Il faut aussi rappeler qu'une personne prestataire doit déjà répondre à toute une liste de critères pour être admissible et ne recevoir aussi peu que 616\$ par mois pour faire face à toutes ces dépenses incluant le logement, un montant tout à fait insuffisant ! » s'insurge Benoît Racette d'Ex-Aequo.

À l'heure actuelle, au-delà de 100\$ ou 200\$ de revenu de travail par mois selon le programme, chaque dollar gagné est déduit du chèque d'aide sociale. David Régnier d'ATD Quart-Monde constate : « Le retour au travail est donc pénalisé plutôt qu'encouragé. Si Québec veut vraiment soutenir les prestataires dans leurs efforts d'intégration, il pourrait augmenter les gains de travail permis, une mesure simple et pas très coûteuse ».

Selon les estimations du ministère, seules quelques centaines de prestataires seraient concernés par les réformes dont ont fait état les médias récemment, telles que les critères de résidence, la valeur des propriétés immobilières ou la sous-location de chambres. « Ces mesures détournent l'attention et les énergies qui devraient être consacrées à l'amélioration des conditions de l'ensemble des personnes en situation de précarité. Plutôt que d'améliorer l'équité entre travailleurs-euses à faible revenu et prestataires d'aide sociale, le ministre Blais contribue à renforcer le mythe selon lequel ce seraient des personnes différentes, aux intérêts incompatibles », dénonce Tristan Ouimet-Savard du Regroupement des auberges du cœur.

Il est démontré que les personnes qui reçoivent le meilleur soutien sont celles qui sont en mesure de quitter l'aide sociale dans une plus grande proportion. L'augmentation des prestations à un niveau décent doit être une priorité de Québec; seul ce choix politique permettra une gestion efficace de l'aide sociale.

- 30 -

Source : ADDS MM, ATD Quart monde, Coalition contre le travail précaire, CPAS Pointe St-Charles, Ex Aequo, Passages, Projet Genèse, Regroupement des auberges du cœur, TROVEP Montréal.

Pour plus d'informations :

Médias francophones : Clément Citeya, CPAS Pointe St-Charles (514) 718-4291

English medias : Cathy Inouye, Project Genesis (514) 583 1483